

Pour nous joindre :

Hôpital Vaugirard - Gabriel-Pallez

Service de Gériatrie du Docteur Luc Ribeaucoup

10 Rue Vaugelas, 75015 Paris

Mouna Bourzam (Géatrie) : ☎ 01 40 45 85 20

Louise Rouger (Ergothérapeute) : ☎ 01 40 45 85 19

Poste Interne ☎ 60 53

Veronique Lange (Assistante sociale) : ☎ 01 40 45 85 55

✉ equipemobile.avc@vgr.aphp.fr

Moyens d'accès :

Métro

Ligne 12 : station Convention ou porte de Versailles

Autobus

■ 39 - 80 : arrêt Hôpital Vaugirard

■ 62 : arrêt Convention - Vaugirard

■ 89 : arrêt Morillons - Dantzig

■ La Traverse (depuis le métro convention) : arrêt Morillons

Tramway

T2 - T3 : arrêt porte de Versailles

Stationnement

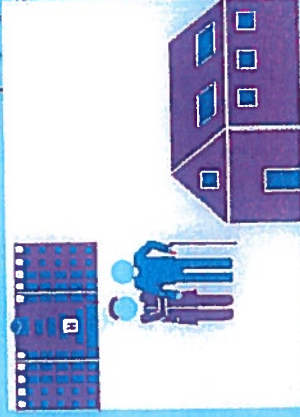
Il n'est autorisé devant l'hôpital que pour l'accompagnement d'un patient.



Équipe Mobile de Réadaptation et Réinsertion AVC Neuro

► Favoriser le retour ou le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie consécutive à une pathologie neurologique.

► Évaluation et coordination du projet thérapeutique post AVC en avec le médecin de ville.



Partenaires

L'équipe mobile SSR AVC est financée par l'Agence Régionale de Santé Ile de France et ne nécessite aucune demande d'entente préalable avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du patient.

Composition de l'équipe mobile

- Un médecin gériatre
- Un ergothérapeute
- Un assistant social

Pour qui ?

- Sujet âgé de plus de 70 ans atteint d'une pathologie neurologique centrale acquise.
- En situation de perte d'autonomie.
- Domicilié dans le 7ème, 14ème, 15ème arrondissement et Issy-les-Moulineaux 92130.

Pourquoi faire appel à nous ?

- Pour une évaluation experte en préparation d'un retour à domicile.
- Réévaluation du projet médico-psycho-social dans le cadre d'un maintien à domicile.
- Pour un conseil ou une orientation.

Qui peut nous contacter ?

- Les structures sanitaires : MCO, SSR, HDJ, HAD.
- Les structures médico-sociales : foyer logement, EHPAD, USLD...
- Les professionnels de santé libéraux.
- Les structures médico-sociales.
- Les réseaux de santé sur le territoire.

Nos actions

- ▶ **En préparation du retour à domicile/EHPAD :**
 - Évaluer les déficiences, bilan de l'autonomie.
 - Préconiser des aides matérielles et humaines.
 - Mettre en relation le patient et/ou l'aidant avec les professionnels de ville.
 - Apporter une aide à l'élaboration du projet de vie.
- ▶ **Dans le cadre d'un maintien à domicile/placement EHPAD:**
 - Évaluer les besoins avec le patient et/ou ses proches sur le lieu de vie.
 - Permettre le retour à une participation sociale active du patient.
 - Évaluer l'autonomie par des mises en situations écologiques
 - Établir une évaluation médicale des comorbidités, des complications et des situations médico-sociales fragiles.
- ▶ **Conseil et orientation du patient et de sa famille :**
 - Orienter dans les démarches administratives en lien avec le réseau de proximité.
 - Effectuer une éducation thérapeutique au près du patient et des aidants.
- ▶ **Suivi et réévaluation ponctuelle ou sur demande.**

* Un compte-rendu des interventions sera systématiquement transmis au médecin traitant et au patient.

* Les particuliers peuvent faire une demande d'intervention par l'intermédiaire de leur médecin traitant.

* L'équipe mobile n'a pas vocation à dispenser des soins. Elle intervient ponctuellement pour pérenniser le retour et/ou le maintien au domicile et aider à la coordination de la prise en charge.